



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **10 décembre 2018**

Délibération n° 2018-3163

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Développement de la plateforme digitale de soutien aux entrepreneurs LYVE - Individualisation totale d'autorisation de programme

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation numérique et des systèmes d'information

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Bouzerda

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 20 novembre 2018

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 12 décembre 2018

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mmes Rabatel, Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, M. Jacquet, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, MM. Artigny, Augoyard, Mmes Balas, Basdereff, Beauteemps, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnara, M. Buffet, Mmes Burillon, Burriland, MM. Butin, Cachard, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Collomb, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, M. Hugué, Mme Iehl, M. Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mme Lecerf, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, MM. Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : MM. Galliano (pouvoir à M. Grivel), Barral (pouvoir à M. Crimier), Bernard (pouvoir à M. Sannino), Chabrier (pouvoir à Mme Belaziz), Barret (pouvoir à M. Cohen), Mme Berra (pouvoir à Mme Nachury), MM. Denis (pouvoir à Mme Frier), Jeandin (pouvoir à M. Vincent), Mme Leclerc (pouvoir à M. Vincendet).

Absents non excusés : MM. Aggoun, Passi.

Conseil du 10 décembre 2018**Délibération n° 2018-3163**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Développement de la plateforme digitale de soutien aux entrepreneurs LYVE - Individualisation totale d'autorisation de programme**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation numérique et des systèmes d'information

Le Conseil,

Vu le rapport du 15 novembre 2018, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

I - Contexte

La Métropole de Lyon et ses partenaires soutiennent les entrepreneurs depuis plus de 15 ans (création de Lyon ville de l'entrepreneuriat (LVE) en 2002). Ce soutien a largement porté ses fruits, permettant de passer de 6 000 créations d'entreprises en 2002 à près de 20 000 en 2017 faisant de Lyon, l'une des métropoles les plus dynamiques en matière d'entrepreneuriat, performance reconnue à l'échelle européenne (prix européen de l'esprit d'entreprendre en 2016).

Le programme de développement économique 2016-2021 de la Métropole fixe une nouvelle ambition du territoire en matière d'entrepreneuriat pour répondre aux attentes de tous les créateurs d'entreprise. La nouvelle offre de services, déployée sous la marque LYVE, se décline sur 3 axes :

- un volet physique avec un accueil, une orientation et un accompagnement des porteurs de projets et entrepreneurs au sein des pôles entrepreneuriaux (3 pépinières existantes et 3 nouveaux pôles qui ouvriront en 2019), permettant un service de proximité sur l'ensemble du territoire,
- un volet digital avec un outil numérique innovant et personnalisé, permettant aux porteurs de projets et entrepreneurs de travailler sur leurs projets et de trouver des réponses à leurs besoins. Cette plateforme existe actuellement en version bêta, le développement de la version aboutie s'échelonnera sur la période 2019-2020,
- le développement d'une offre communautaire permettant de mettre en lien les entrepreneurs et porteurs de projets, cette mise en réseau s'opère à la fois sur le volet digital (fonctionnalités communautaires et collaboratives de la plateforme et réseaux sociaux) ainsi que sur le volet physique avec une offre événementielle dans les pôles et sur le territoire.

L'année 2018 marque ainsi la transition entre le modèle LVE - offre généraliste déployée par des membres labellisés experts de la création d'entreprise - et la démarche LYVE qui marque un renouvellement de l'offre entrepreneuriale sur le territoire.

Les 3 axes cités ci-dessus : le volet physique avec les pôles, le volet digital avec la plateforme et le volet animation de la communauté représentent un budget de 16 400 000 € TTC d'investissement, réparti de la manière suivante :

- les pôles : 15 600 000 € TTC,
- la plateforme : budget d'investissement prévisionnel de 800 000 € TTC,
- l'animation de la communauté des entrepreneurs et de ceux qui les accompagnent : pas de budget d'investissement mais des ressources humaines Métropole dédiées à cette animation (1 ETP).

Le présent projet d'individualisation concerne uniquement le volet digital de l'offre de services aux entrepreneurs que souhaite développer la Métropole.

II - Objectifs du projet

L'objectif est de déployer une véritable "plateforme servicielle" destinée à tous les entrepreneurs. Il s'agit de profiter des technologies numériques les plus récentes pour adapter l'offre à la demande en permettant à chaque entrepreneur de bénéficier d'une orientation personnalisée tout au long de son parcours : au fur et à mesure de l'expression de ses besoins, l'entrepreneur pourra être aiguillé vers la ou les offres les plus pertinentes au sein d'un riche écosystème d'accompagnement des entrepreneurs.

Innovante, unique, gratuite et collaborative, la plateforme digitale LYVE proposera aux entrepreneurs :

- des solutions sur mesure (financement, hébergement, etc.) en fonction des caractéristiques de leurs projets préalablement renseignés,

- un large réseau social réunissant entrepreneurs et professionnels de la création d'entreprises permettant à chaque entrepreneur de se connecter avec les experts de son choix, de profiter du partage d'expérience entre pairs et de rester informé de l'actualité de la création d'entreprises sur le territoire de la Métropole.

L'outil digital sera étroitement articulé avec l'offre physique (au sein des futurs pôles entrepreneuriaux) dans un souci de complémentarité et d'efficacité au service du développement du territoire.

Le projet s'inscrit dans la durée. L'objectif est double : d'une part, s'inscrire dans la modernité et proposer un modèle précurseur et des solutions innovantes à tous les entrepreneurs, d'autre part, faire durer ce nouveau modèle au moins aussi longtemps que le modèle innovant proposé par LVE au cours des années 2000 à 2015 et largement benchmarké à l'échelle européenne.

Initialement, le projet de plateforme a été proposé par le conseil stratégique entrepreneuriat de la Métropole qui réunit la Vice-Présidente en charge du développement économique, des élus des chambres consulaires et 24 entrepreneurs du territoire aux profils variés. L'outil a été pensé par les entrepreneurs et pour les entrepreneurs. L'élaboration du projet avait fait l'objet de plusieurs séances de travail réunissant majoritairement des entrepreneurs. Ces derniers avaient plébiscité la Métropole pour la construction du projet par phases impliquant en 1^{er} lieu une phase de développement d'une version dite "bêta" qui ferait l'objet de tests réels. Une 1^{ère} version de la plateforme a donc été mise en production selon une méthode dite agile : cycles successifs de 15 jours de production suivis de séances de "retours utilisateurs". Le budget engagé sur cette phase amont expérimentale en 2017-2018 est de 406 000 € TTC.

Outre un accès en autonomie 24h/24 et 7j/7, la plateforme doit faciliter le parcours des entrepreneurs, accélérer leurs démarches. Cette connexion personnalisée doit permettre une orientation qualifiée des entrepreneurs vers les offres d'accompagnement disponibles sur le territoire.

III - Planification du projet de plateforme digitale et plan de financement prévisionnel

Cette 1^{ère} version de la plateforme réalisée sur 2017-2018 a permis de faire les preuves de cette méthode et de livrer rapidement une 1^{ère} version à l'occasion du salon des entrepreneurs (juin 2018). Deux mois après cette livraison, la plateforme enregistrait déjà près de 1 100 inscrits et a connu un accueil très favorable auprès des entrepreneurs et des professionnels de l'entrepreneuriat.

Il est envisagé à présent de planifier la production d'une version aboutie de la plateforme digitale LYVE en 2 étapes annuelles s'échelonnant entre 2019 et 2020.

Les principales fonctionnalités à développer concernent les ajouts :

- d'un module concernant les informations et les formalités juridiques,

- d'un module "roadmap de l'entrepreneur" : suivi personnalisé et quotidien des tâches à effectuer par l'entrepreneur,

- d'un module d'intelligence artificielle permettant de proposer à l'utilisateur des solutions sur mesure, adaptées à son profil en fonction des caractéristiques qu'il aura préalablement renseignées.

Le développement, sur 2 ans, de cette phase aboutie de la plateforme digitale LYVE est estimé à un montant de 400 000 € TTC, objet de la présente demande d'individualisation d'autorisation de programme.

Il est donc proposé au Conseil de procéder à l'individualisation totale d'autorisation de programme d'un montant total de 400 000 € TTC, sur le programme 01 - "Développement économique local" pour l'opération n° 0P01O7179 "plateforme LYVE" avec un échéancier prévisionnel de dépenses de :

- 200 000 € TTC en 2019,
- 200 000 € TTC en 2020 ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1° - Approuve le projet de développement de la plateforme digitale LYVE.

2° - Décide l'individualisation totale de l'autorisation de programme globale P01 - Développement économique local - pour un montant de 400 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal, répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- 200 000 € en 2019,
- 200 000 € en 2020,

sur l'opération n° 0P01O7179.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 12 décembre 2018.